



Comité Départemental du Pas-de-Calais de Tennis de Table

Pôle de Formation et d'Animation d'HIVER 2022

Réf : 422-IM-22-02-09-Inscriptions – HIVER 2022

Les Référents-Animateurs du Pôle de Formation et d'Animation du Calaisis

à

Mesdames et Messieurs les Présidents, parents, joueurs et joueuses
des clubs de Tennis de Table du Pas de Calais
S/c des Correspondants des clubs.

Mesdames, Messieurs, chers Amis,

Au cours des vacances d'Hiver 2022, le Comité Départemental du Pas-de-Calais de Tennis de Table organise des stages de formation pour les jeunes joueurs et joueuses de tous les niveaux (des groupes de travail sont constitués selon les capacités de chacun).

Dans le secteur du Calaisis, ce stage aura lieu :

- **Les Lundi 7, Mardi 8 et Mercredi 9 Février 2022 à la salle de la corderie, Rue de Camiers à ETAPLES de 9H00 à 16H00 pour les catégories de poussins à juniors garçons et filles**

Durée du stage : 18 heures

L'encadrement sera assuré par les entraîneurs du Comité Départemental, assistés d'entraîneurs issus des clubs du Pôle de Formation et d'Animation.

Les enfants doivent se munir d'un panier repas qui sera pris sur place et être en possession de l'autorisation parentale téléchargeable sur le site du comité départemental **F6**

<https://cd62tt.blog/les-epreuves-departementales>

Le stage se fera dans le respect des consignes sanitaires mises en place par la FFTT. Les joueurs âgés de 12 à 17 ans devront être en possession de leur PASS SANITAIRE pour participer au stage. Les inscriptions doivent être effectuées auprès du Responsable du stage et du Comité départemental, à l'aide de la fiche d'inscription commune à tous les stages en format Excel uniquement, ne pas oublier le numéro de licence du joueur.

Retour des inscriptions : **Pour le Vendredi 28 Janvier 2022, dernier délai.**

**Responsable du stage A.MAC-LEAN Arnaud.Maclean@orange.fr
et au comité départemental cdtt@sport62.fr**

Important : Tout joueur qui ne sera pas inscrit dans les délais et sans autorisation parentale ne pourra pas participer au stage.

Le Comité Départemental se réserve le droit d'annuler le stage si le nombre de stagiaires est insuffisant à la date de clôture des inscriptions.

Les Animateurs du pôle.